

—
S É N A T

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1988 - 1989

Annexe au procès-verbal de la séance du 15 décembre 1988.

RAPPORT (1)

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions du code électoral et du code des communes relatives aux **procédures de vote et au fonctionnement des conseils municipaux,***

Par M. Raymond BOUVIER,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Michel Sapin, député, sous le numéro 481.

(2) *Cette commission est composée de : MM. Jean-Pierre Michel, député, président ; Jacques Larché, sénateur, vice-président ; Michel Sapin, député, Raymond Bouvier, sénateur, rapporteurs.*

Membres titulaires : MM. Jean-Pierre Worms, Michel Fromet, François Colcombet, Mme Nicole Catala, M. Francis Delattre, députés ; MM. Charles de Cuttoli, Pierre Salvi, Charles Jolibois, Guy Allouche, Charles Lederman, sénateurs.

Membres suppléants : MM. Gilbert Bonnemaïson, André Delattre, Marc Dolez, Jacques Brunhes, Gérard Longuet, Jacques Limouzy, Christian Kert, députés ; M. Auguste Cazalet, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Paul Girod, Daniel Hoeffel, Albert Ramassamy, Roger Romani, Jean-Pierre Tizon, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{re} lecture : 318, 361 et T.A. 33.

: 2^{ème} lecture : 475.

Sénat : 1^{re} lecture : 102, 120 et T.A. 27 (1988-1989).

Communes. —

MESDAMES, MESSIEURS,

La Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions du code électoral et du code des communes relatives aux procédures de vote et au fonctionnement des conseils municipaux s'est réunie au Palais Bourbon le jeudi 15 décembre 1988.

Elle a procédé à la désignation de son Bureau qui a été ainsi constitué :

- *M. Jean-Pierre Michel*, député, président.
- *M. Jacques Larché*, sénateur, vice-président.

La Commission a ensuite respectivement désigné *M. Michel Sapin*, député, et *M. Raymond Bouvier*, sénateur, comme rapporteurs pour l'Assemblée nationale et le Sénat.

Après la présentation par les Rapporteurs des points de divergence existant entre les deux Assemblées, et les observations de *MM. Francis Delattre, Gilbert Bonnemaïson, Guy Allouche, Charles Jolibois, Mme Nicole Catala et du Président Jacques Larché*, le Président Jean-Pierre Michel a constaté que la Commission ne pouvait parvenir à un accord.